

Voltaire à Genève

Autor(en): **Gagnebin, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **23 (1945)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VOLTAIRE A GENÈVE

B. GAGNEBIN.

1. CINQ CENT CINQUANTE LETTRES À LA FAMILLE TRONCHIN.



AVEC les Archives Tronchin, la Bibliothèque publique et universitaire a acquis huit volumes contenant 550 lettres de Voltaire et de sa nièce, M^{me} Denis. Ces lettres sont adressées pour la plupart à trois membres de la famille Tronchin : le D^r Théodore Tronchin, que Voltaire appelle son Esculape, le conseiller François Tronchin, qui est son cher confrère ou son cher ami, et le banquier J.-Robert Tronchin, que le patriarche intitule : « mon cher correspondant ».

Un certain nombre de ces lettres ont été publiées par Henry Tronchin dans ses deux ouvrages sur *Le conseiller François Tronchin* (Paris, 1895) et *Un médecin du XVIII^e siècle : Théodore Tronchin* (Paris, 1906). Malheureusement, elles ont été souvent publiées avec des libertés qui enfreignent les règles de la vérité scientifique. Moland n'a naturellement pas pu avoir connaissance de ces textes pour son édition de la *Correspondance générale*, parue chez Garnier de 1880 à 1882. En revanche, il a reproduit les lettres qui ont paru dans le supplément au premier volume des *Lettres inédites de Voltaire*, publiées par A. François et de Cayrol en 1856. Ces lettres avaient été communiquées à ces deux éditeurs par Eusèbe-Henri Gaullieur, qui les avait tout d'abord utilisées pour son article sur « Voltaire et les Tronchin », paru dans la *Revue suisse* de 1855. Pour quelle raison, Gaullieur a-t-il cru bon de fabriquer ses



PL. IV. — Voltaire, dessin. — Genève, Musée d'Art et d'Histoire.

lettres, tel un habit d'arlequin, avec des fragments de lettres différentes mis bout à bout ? Nous l'ignorons, car il a pris la précaution de séparer à nouveau les fragments qu'il avait joints pour les envoyer à MM. François et de Cayrol.

La majorité de ces lettres (324 exactement) est adressée à Jean-Robert Tronchin, 113 au conseiller, 38 au docteur, 7 à Jacob Tronchin, les autres à divers correspondants. En outre, 46 d'entre elles sont signées M^{me} Denis.

La plupart des lettres de Voltaire sont signées « V » ou ne portent aucune signature. La grande majorité d'entre elles est autographe, quoique le patriarche ait souvent utilisé comme secrétaire M^{me} Denis, Wagnière ou Collini. Rarement, le philosophe signe en toutes lettres, parfois « Voltaire gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy », sans doute pour imposer. Quand il veut apitoyer sur son sort, il écrit : « Le pauvre malade V » ou « l'éternel malade V », quand il a joué la comédie ou qu'il se trouve dans un lieu paisible au bord d'un lac, tandis qu'on s'égorge en Europe : « le Suisse V », enfin, quand il réclame quelque objet ou quelque argent à son banquier : « le fermier des Délices V ».

Les sujets traités varient suivant les correspondants. Avec le D^r Tronchin, il parle de sa santé, avec le conseiller, de ses écrits ou de mondanités, avec Robert Tronchin de son aménagement, de ses finances, de la guerre. Chacun d'entre eux est flatté et complimenté selon le service demandé, car c'est de cela avant tout qu'il s'agit : un appui au Conseil de Genève, lorsqu'il publie un libelle injurieux, une lettre de change sur Paris ou un pot de casse ou de rhubarbe, lorsqu'il est en souci, une ordonnance médicale, lorsque la machine grince. Tout est alors prétexte à flatterie, « tendre et inviolable attachement », déclarations d'amitié et embrassades. La date elle-même joue son rôle.

Généralement, Voltaire écrit : « aux Délices, ce... » ou « aux Délices près de Genève, ce... » Mais quand il demande un service à Robert Tronchin ou qu'il désire le faire participer à quelque dépense, il écrit : « à vos Délices », quand il est importuné : « aux prétendues Délices ». Un jour même, ses valets n'ayant pas été autorisés à lui rapporter du sable pour son jardin, Voltaire date sa lettre : « ce dimanche, aux Délices non sablées ».

Il est à souhaiter que l'édition de ces lettres, entreprise au début de cette guerre par le professeur André Delattre, grâce à la John Simon Guggenheim Memorial Foundation, voie enfin le jour. Les copies fragmentaires et incorrectes qu'en ont données les historiens du siècle dernier ne peuvent que nuire à la mémoire et au génie du patriarche des Délices.

L'Exposition Voltaire et Genève, organisée à la Bibliothèque publique et universitaire à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance du patriarche, a de nouveau attiré l'attention sur cette riche collection. Nous présentons ici un choix de lettres qui sont inédites ou qui ont été défigurées par leurs éditeurs successifs. Ces lettres évoquent les rapports de Voltaire avec Genève de 1754 à 1766 :

son installation aux Délices, l'affaire de « La Pucelle », le désastre de Lisbonne, la guerre de sept ans, les libelles injurieux, l'homme d'affaires et le malade¹.

I

Voltaire à Genève.

A la fin de 1754, Voltaire, chassé de Prusse et jugé indésirable en France, décide de s'installer à Genève, sous prétexte de se rapprocher de son médecin, le D^r Théodore Tronchin.²

A Monsieur (François) de Tronchin,
conseiller d'Etat, etc.

De Prangin (17 janvier 1755)

Monsieur,

Le solitaire malade vous présente ses remerciements. S'il est possible d'avoir un hermitage dans votre territoire je vous en aurai l'obligation. Un malade doit être près de son médecin, cette raison peut prévaloir auprès des pères conscrits, et Mr de Montpérourx pourrait dans l'occasion faire valoir cette raison auprès du gouvernement de France, si jamais il en était besoin. Mais ayant permission entière de voyager, et d'aller où bon me semble, il n'y aura jamais de difficulté de la part de la France. Voyla ma position, il me faut un tombeau tranquile. La vie est bien peu de chose mais il est doux de la finir auprès des Tronchins et surtout auprès de vous Monsieur dont le commerce est si sur et si aimable. On me presse un peu du côté de Lauzane. Je n'ay point donné de parole positive. Madame Denis vous fait mille compliments. J'ay l'honneur d'être avec les sentiments du plus véritable attachement

Monsieur

Votre tres humble et tres obéissant serviteur,

V.

¹ Pour conserver aux documents que nous publions leur caractère spontané et souvent passionné, nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe de Voltaire qui est assez souvent fantaisiste. Nous avons, d'autre part, placé entre parenthèses les adjonctions que nous avons apportées aux adresses et aux dates de ces lettres.

² Arch. Tronchin, 168, f^o 11. Autogr. Inédit.

II.

Les Délices.

Après avoir hésité entre plusieurs résidences et négocié à la fois l'acquisition de deux domaines, Voltaire jette son dévolu sur la propriété du conseiller Mallet sur le coteau de Saint-Jean.¹

A Monsieur
Monsieur François Tronchin, conseiller d'Etat,
rue St. Antoine
à Genève.

à Prangin au pays de Vaud,
11 fevrier 1755

Voici, Monsieur, un petit chiffon de papier que je vous supplie d'envoyer à Mr votre frere: il est mon consolateur à Lyon, comme vous l'êtes à Genève. Le malade et la garde-malade ne peuvent vous exprimer à quel point ils sont touchés de vos bontés, de vos soins officieux, et de votre sagesse conciliante. Nous attendons le jour que nous pourons faire avec vous la Dédicace de St. Jean: nous appellons cette maison *les Délices*, elle méritera ce nom, quand nous aurons l'honneur de vous y recevoir.²

Nous vous supplions de vouloir bien témoigner à Mr Delormes notre entiere satisfaction de sa conduite. Je n'ai jamais vu d'homme qui joignît tant de politesse à tant d'intelligence dans les affaires. On ne peut les traiter avec plus de dextérité et plus de probité. Enfin, Monsieur, la maison, et les voisins nous enchantent.

Mille tendres respects et autant de remerciemens.

V.

¹ Archives Tronchin, 168, f° 64. — Six lignes seulement ont été publiées par Henry Tronchin dans *Le Conseiller François Tronchin*, 45. — De la main d'un copiste, sauf les salutations et la signature qui sont autographes.

² Lorsqu'il a trouvé un compliment particulièrement bien tourné, Voltaire ne craint pas de l'adresser à plusieurs correspondants. Le 9 février, il écrit à M. de Brenles: « J'appelle Saint-Jean les Délices, et la maison ne portera ce nom que quand j'aurai eu l'honneur de vous y recevoir. » (Moland, n° 2873). Il écrit de même le 24 mars à M. Lekain: « Je ne suis pas à Prangins; songez bien que je suis chez moi aux Délices, à Saint-Jean, aux portes de Genève et que la maison méritera son nom quand vous y serez. » (Moland, n° 2893). L'idée est parfois retournée et forme un nouveau et plus charmant compliment. C'est le cas dans une lettre du 25 mars à la duchesse de Saxe-Gotha: « Je ne quitterai mes Délices que pour des délices plus grandes, pour faire encore ma cour à Votre Altesse sérénissime. » (Moland, n° 2896),

III

Le théâtre des Délices.

Tout en organisant son domaine, Voltaire s'empresse d'improviser un petit théâtre et d'y donner des comédies, d'abord devant quelques intimes, puis devant un public de plus en plus nombreux. Voici le patriarche dans la double attitude du jardinier et du comédien.¹

A Monsieur.

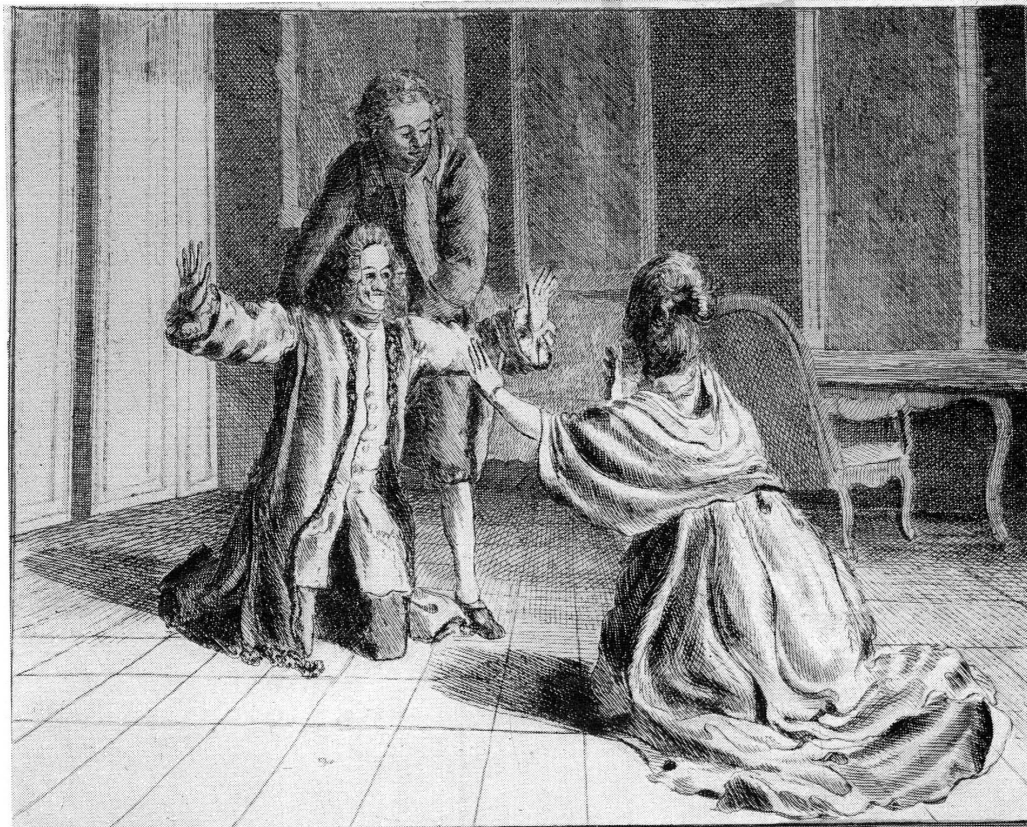
Monsieur Tronchin, banquier à Lyon.

Aux Délices près de Genève,
2 avril (1755)

Quoy Monsieur à peine je désire des graines, que vous avez la bonté de m'en envoyer ! On n'a pas le temps de désirer avec vous. Votre vin de Serrière sera le très bien venu puisque vous croiez que je vivray trois ans pour le boire. Toutte votre respectable famille que j'aime tendrement sort de chez moy dans l'instant. Nous avons joué presque toutte la pièce de Zaïre devant les Tronchins et les sindics. C'est un auditoire à qui nous avons grande envie de plaire. Calvin ne se doutait pas que des catholiques feraient un jour pleurer des huguenots dans le territoire de Genève. Le fameux acteur LeKein qui nous est venu voir nous a bien aidez, il a plus de sentiment que de voix. Mad(am)e Denis a lu Zaïre à merveille, et j'ay fait le bonhomme Lusignan. Cependant nous n'abandonnons pas les ouvrages de nos délices. Nous plantons, nous semons, nous bâtissons sans relâche. Touttes vos graines de fleurs sont en terre. Les légumes y seront demain. J'espère que vos fleurs et vos fruits prospéreront dans votre terrain. J'ay peur d'avoir un peu excédé dans mes dépenses la somme que vous aviez à moy en réserve. Mais je vais tirer sur Mr de la Leu par Mr Cathala, et nous avons en may une bonne ressource dans M. de Montmartel. Il nous vient encor un renfort d'Alzace par M. de Turkeim, ainsi nous pouvons sans scrupule embellir les délices. En vérité tout y manquait jusqu'à une basse court. Les détails sont immenses. J'ay deux maîtres jardiniers, vingt ouvriers, douze domestiques. Si nous fondons Carthage, Mad(am)e Denis et moy nous nous flattons bien de n'y être pas brulez. Adieu Monsieur aimez toujours les deux hermites qui vous sont si tendrement dévouez.

V.

¹ Arch. Tronchin, 171, f° 40-41. Autogr. Dans leur édition (483), François et de Cayrol publient le passage qui commence à « Nous avons joué » jusqu'au mot « Lusignan » et dans *Le Conseiller François Tronchin*, 55, H. Tronchin donne le début « Quoy Monsieur... » et la fin « Cependant nous n'abandonnons pas... ». Voir également Moland, n° 2902, qui suit François et de Cayrol.



Visite de Mademoiselle Clairon, à Fernex.

PL. V. — Visite de M^{lle} Clairon à Fernex, gravure sur cuivre.

IV

L'affaire de « La Pucelle ».

Six mois après l'installation aux Délices, éclate l'affaire de « La Pucelle ». Effrayé du scandale que provoque tant à Paris qu'à Genève la publication de ce poème licencieux, Voltaire décide de désavouer son œuvre et dénonce au Conseil le libraire Grasset, après l'avoir attiré dans un véritable guet-apens aux Délices.¹

(Sans adresse, à Robert Tronchin.)

13 aoust (1755)

Je vous renvoie Monsieur le billet endossé. Pardonez au trouble où ma douleur m'a plongé. Quelque absurde quelque impertinente que soit la calomnie, elle est toujours très à craindre. Mr l'abbé Pernetti m'a mandé que ces horreurs couraient dans Lyon; un scélerat a eu l'impudence de venir m'en proposer l'achat pour 50 louis d'or. Je l'ay dénoncé sur le champ luy et son ouvrage à la justice et le conseil m'a fait raison; Si M. le card(inal) est instruit de la calomnie, n'est-il pas juste qu'il le soit de ma conduite? C'est ce que j'ay laissé à votre prudence et à votre amitié suivant le temps et l'occasion. Je vous prie de mettre à la poste cette lettre pour Madame de Pompadour qui, depuis longtemps, m'honore de sa bienveillance. Mon cher correspondant si la calomnie me persécute dans mon azile, il faudra en chercher un autre. Tout cela est bien triste pour M(adam)e Denis qui se trouve transplantée au pied des Alpes. Je vous embrasse tendrement.

V.

Et en P.-S.: Mr l'abbé Pernetti m'écrit qu'il est constant à Lyon que le Roy demandera mon éloignement de Genève. Je crois le Roy trop juste pour m'imputer des vers que les laquais de Paris rougiraient d'avoir faits. Je crois Monsieur le C(ardinal) de Tensin trop juste pour m'en accuser et pour persécuter un innocent dont il n'a pas assurément sujet de se plaindre. Voulez-vous bien avoir la bonté de faire mettre aussi à la poste la lettre cy-jointe. Je vous demande bien des pardons. Mad(am)e Denis et moy nous vous embrassons bien tendrement.

V.

¹ Arch. Tronchin, 171, f^o 88-89. Autogr. Cette lettre a été publiée dans *Le Conseiller François Tronchin* (88-89) sous forme de deux billets différents, dont on a encore coupé le début et la fin.

V

L'affaire de « La Pucelle ».

Grâce à son protecteur au Conseil, l'auteur de « La Pucelle » n'est pas autrement inquiété, mais l'alerte a été chaude.¹

A Monsieur

Monsieur Robert Tronchin, banquier à Lyon

aux prétendues Délices,
23 août (1755)

Pardon, pardon. J'ay très bien compris la pancarte que Monsieur votre frère m'a expliquée, et me voyla au fait. Il ne s'agit plus mon cher correspondant que d'employer à vivre doucement ce que vous voulez bien avoir la bonté de gouverner. Il faut embellir les Délices, rendre Monrion agréable, aller d'un bout du lac à l'autre, y boire votre vin, et oublier les pucelles. Il faudrait que tous les diables d'enfer fussent déchainés pour que ce pucelage de trente années vint me persécuter dans ma vieillesse. J'ay cherché une solitude, un tombeau. Me l'enviera-t'on ? En attendant souvenez vous de nous, mon cher Monsieur quand vous ferez venir du sucre, et de ce bon vin de St Laurent, nous vous remercions mille fois de tout ce que vous nous avez envoyé. Continuez à l'oncle et à la nièce une amitié dont nous sentons tout le prix. Je vous embrasse bien tendrement. V.

VI

Le désastre de Lisbonne.

Le 1^{er} novembre 1755 un tremblement de terre détruit la ville de Lisbonne. Voltaire en profite pour railler les optimistes et vitupérer les prêtres. En 1756, il publie ses *Poèmes sur le désastre de Lisbonne et sur la loi naturelle* et trois ans plus tard, *Candide*. On trouve déjà dans la lettre qui suit quelques-unes des idées qu'il exprimera dans cette œuvre.²

A Monsieur

Monsieur Robert Tronchin banquier (biffé) à Lyon

24 novembre aux Délices (1755)

Voyla Monsieur une physique bien cruelle. On sera bien embarrassé à deviner comment les loix du mouvement opèrent des désastres si effroiables dans le *meilleur*

¹ Arch. Tronchin, 171, f^o 97. Publié fragmentairement et avec plusieurs inexactitudes par Gaullieur dans la *Revue suisse*, 1855, 278. Réimprimé avec les mêmes erreurs par Moland, n^o 2989.

² Arch. Tronchin, 171, f^o 118. Autogr. Dans la *Revue suisse*, 1855, 402, Gaullieur réunit deux lettres différentes (celles du 24 novembre et du 10 décembre) sous la date du 24 novembre,

des mondes possibles. Cent mille fourmis, notre prochain, écrasées tout d'un coup dans notre fourmillière, et la moitié périssant sans doute dans des angoisses inexprimables au milieu des débris dont on ne peut les tirer. Des familles ruinées aux bouts de l'Europe, la fortune de cent commerçants de votre patrie abimée dans les ruines de Lisbonne. Quel triste jeu de hasard que le jeu de la vie humaine! Que diront les prédicateurs, surtout si le palais de l'inquisition est demeuré debout? Je me flatte qu'au moins les révérends pères inquisiteurs auront été écrasés comme les autres. Cela devrait apprendre aux hommes à ne point persécuter les hommes, car tandis que quelques sacrez coquins brûlent quelques fanatiques, la terre engloutit les uns et les autres.

J'ay déjà vu notre ami Gauffecour. J'irai à Monrion le plus tard que je pourai. Je crois que nos montagnes nous sauvent des tremblements de terre. Bon jour mon cher correspondant apprenez moy je vous prie les suites de cette affreuse aventure.

V.

VII

*Voltaire et les Grands.*¹

A Monsieur

Monsieur Robert Tronchin et compagnie à Lyon

à Monrion 6 fév. (1757)

Voicy mon cher correspondant la pancarte que vous demandez. Vous voila donc devenu corsaire! Pour moy je n'ai armé de vaisseaux que contre les jésuites. Celui qui a écrit une lettre crétienne à un cardinal crétien, a une ame héroïque et sage qui distingue la religion de ses abus. Cela est d'autant plus beau que ces abus ont été sur le point de luy couter la vie et ont assassiné ses predecesseurs. La lettre touchante que j'ay recue du Roy de Prusse, et l'invitation que l'impératrice de Russie me fait d'aller à Petersbourg, ne me feront pas quitter les Délices. Je n'ay nulle envie d'aller à Paris où l'on est complètement fou.² Je vous embrasse tendrement. Permettez que je vous prie de donner cours à l'incluse.

Le Suisse V.

biffe deux phrases de la première, trois alinéas de la seconde et lie les deux par une phrase tirée on ne sait d'où. Dans leur édition, François et de Cayrol ont heureusement séparé ces deux lettres, sans toutefois restituer les passages biffés. (*Lettres inédites de Voltaire*, 480-1.) Voir également Moland, n° 3065.

¹ Arch. Tronchin, 172, f° 11. Autogr. Sous la date du 5 février, Gaullieur publie une lettre formée de fragments de trois missives différentes (5, 13 et 19 février). (*Revue suisse*, 1855, 407-408). Cette grossière falsification n'est heureusement pas reproduite par François et de Cayrol, qui perpétuent toutefois une erreur de date (490-491). Moland donne ces mêmes fragments incomplets, sous les n°s 3306, 3309 et 3320.

² Voltaire exprime la même idée dans des termes presque semblables dans plusieurs

VIII

*L'homme d'affaires.*¹

A Monsieur

Monsieur Robert Tronchin, négociant à Lyon

Monrion 13 mars (1757)

Trois Tronchins et le guai Labatte, buvez à ma santé. Buvez gens aimables, buvez et revenez. Je fais vœu de ne retourner aux Délices que quand on nous rendra deux Tronchins au moins et un baron. Pour vous mon sédentaire ami de Lyon, qui m'annoncez tant de sucre, qui m'avez envoyé tant de vin à moy chétif, à moy malingre, vous que j'importune toujours mais que j'aime autant que je l'importune je vous prie d'avoir la bonté de m'envoyer les livres que Briasson le libraire vous adresse, et quand ils vous seront parvenus voulez vous bien avoir la bonté de luy faire toucher 415 livres à Paris pour mon compte ? Il demeure rue St Jaques. Ne vous disais-je pas que j'étais un importun ?

Voilà un petit échec au Salomon du Nord. Mais il a encore bien des pions.

V.

IX

La guerre de sept ans.

Les débuts de la guerre de sept ans et les revers subis par le roi de Prusse suggèrent à Voltaire toute une série de réflexions inattendues.²

A Monsieur.

Monsieur J. Robert Tronchin, à Lyon

21 sept^b (1757)

Mon cher correspondant, permettez que je vous adresse ce petit billet pour

lettres successives. Le 4 ou 5 fevrier (*sic*) il écrivait au même Robert Tronchin (Arch. Tronchin, 172): « Le Roy de Prusse vient de m'écrire une lettre très tendre. L'impératrice de Russie veut que j'aille à Petersbourg. Mais je vous répons bien que je ne quitterai pas vos Délices. » Et le 7 février, à la suite d'une lettre de M^{me} Denis au Dr Tronchin, il ajoute (Arch. Tronchin, 167, 94): « Le vieux bonhomme Lusignan se met aussi de la partie, mais il ne vaut pas la Zaire. Ces tragédies là sont plus agréables que celles de Paris où la moitié du monde est folle, et l'autre atroce. J'aime mieux ma Suisse. Je n'irai ny a Petersbourg où l'autocratrice m'appelle, ny à Berlin dont le despote m'a écrit une lettre bien touchante. J'aime mieux mon docteur, malgré son consistoire. » Et dans les deux cas, il signe: « le Suisse V ».

¹ Arch. Tronchin, 172, f^o 17. Autogr. Inédit.

² Arch. Tronchin, 172, f^o 85. Autogr. Inédit.

Mr de la Leu. Mr et Me de Montferrat sont reçus à Geneve comme vos amis doivent l'être. Le docteur a commencé par nous crever tous, mais il nous guérira.

Je ne sais aucune nouvelle, sinon que le Roy de Prusse marche au prince de Soubise. Du moins la nouvelle en vient de tous cotez. Il ne faut pas que cette campagne finisse sans quelque nouvelle bataille. Nous n'en avons encor eu que trois. Il est doux d'être aux Délices. L'oncle et la nièce vous embrassent de tout leur cœur.

X

Querelle avec le Consistoire

En mai 1757, le *Mercure de France* publie une lettre dans laquelle Voltaire se vante d'avoir imprimé à Genève « avec approbation publique » que « Calvin avait une âme atroce ». Alerté par ses collègues pasteurs, Vernet répond dans le *Mercure suisse* de juin 1757 « que les mots âme atroce ne se trouvaient point dans l'*Essai sur les mœurs* et que ses propres jugements n'avaient nullement été approuvés par les autorités ». Voltaire y réplique par ces *Dialogues chrétiens* qu'il se hâte de désavouer sitôt parus¹.

A Monsieur
Monsieur Tronchin le professeur

(Sans date)

Mon cher docteur, j'apprends par L'écluse que vous seriez faché si j'étais l'auteur des *Dialogues crétiens par Mr V, imprimez à Geneve 1760*. Et moy aussi, je vous le jure, j'en serais bien faché, car l'ouvrage est médiocre et plein de lieux communs. Le second dialogue est sanglant, il ne nomme personne, mais il désigne, il couvre d'opprobre le professeur Vernet.

Bardin m'a envoyé cette brochure. Son fils qui est venu chez moy a été fortement réprimandé. Je l'ay menacé de me plaindre de ce qu'il se chargeait de débiter un libelle intitulé insolemment de la première lettre de mon nom. Il m'a dit qu'il tenait ce libelle du libraire Rigolet de Lyon, que ce Rigolet luy avait mandé qu'il tenait le manuscrit d'un Gènevois, que ce Genevois luy avait recommandé d'en envoyer cent exemplaires à luy Bardin.

Mon avis est qu'on interroge Bardin, qu'on brûle le libelle et qu'on punisse le libraire et l'auteur.

Je vous embrasse tendrement, mon cher et digne ami.

V.

¹ Arch. Tronchin, 167, f^o 101. Autogr. Imprimé avec plusieurs inexactitudes dans *Le Conseiller François Tronchin*, 168-9.

XI

Les palinodies de Voltaire.

Quatre ans plus tard, Voltaire se moque à nouveau du Conseil en dénonçant l'abus qu'on a fait du nom de Genève et du sien sur une rapsodie intitulée *Saül tragédie tirée de l'écriture sainte par Mr de Voltaire à Genève*, mais il l'engage en même temps à étouffer cette affaire, pour éviter que « son nom soit compromis à son âge » !¹

A Monsieur

Monsieur François Tronchin conseiller d'Etat

rue des Chaudronniers à Genève

Juillet 1764

Mon cher ami, j'ay fait ce que j'ay pu pour avoir un exemplaire de cette misère et je n'ay pu y parvenir. On dit qu'il n'y en a qu'un. On disait auparavant qu'il y en avait trois ou quatre. Cette petite manœuvre est un tour de la faction qui a prétendu que c'était à Fernex qu'on avait résolu de condamner Jean Jaques. Depuis ce temps presque toutes les remontrances ont roulé en partie sur la sévérité exercée contre J. J., et sur le silence observé à mon égard, mais des factieux auraient pu observer que je suis Français établi en France et non à Genève. Ce dernier effort de vos ennemis vous paraît sans doute aussi méprisable qu'à moy. Je crois comme vous qu'il faut laisser tomber ce petit artifice: un éclat qui me compromettrait, m'obligerait à faire un autre éclat. On sait assez que je n'ay opposé jusqu'à présent qu'un profond silence à toutes les clabauderies, et aux entreprises du party opposé. Le fonds de l'affaire est qu'un certain nombre de vos citoyens est outré qu'un citoyen soit exclus (*sic*) de sa patrie, et qu'un étranger ait un domaine dans votre territoire. Voilà la pierre d'achoppement.

Je vois que vous pensez très sagement et que vous ne voulez pas accorder à des ennemis du repos public une victoire dont ils abuseraient. Je vois que vous avez parlé à M. le premier syndic et à vos amis suivant vos principes équitables et prudents. Je sens bien aussi que votre amitié va aussi loin que votre sagesse et j'en suis bien touché. Je vous demande en grace de me mettre un peu au fait et d'être bien sûr que vous ne serez pas compromis. Maman vous embrasse de tout son cœur.

L'affaire du Virtemberg est un peu plus sérieuse et je risque de tout perdre.

¹ Arch. Tronchin, 169, f^{os} 80-81. Fragmentairement publié avec d'incroyables libertés dans *Le Conseiller François Tronchin*, 175-6.



Pl. VI. — J. Huber (1721-1786). Portraits de Voltaire. « Echappée de vue de Fernex ». Type a et type b.

J'apprends dans ce moment que ce n'est pas la Vénérable Compagnie qui a déferé la sottise en question. Je dois supposer que la personne qui s'en est chargée n'a eu que de bonnes intentions.

(Et sur la troisième page, de la main de Tronchin:)

Rien de nouveau M(on) C(her) A(mi), tout ce qui a été fait l'a été avec sagesse: je causerai avec vous au 1er moment que j'aurai.

XII

*Voltaire et son médecin.*¹

A Monsieur

Monsieur le Professeur Tronchin

à Genève

(sans date, 1766)

Vous me direz peut être, mon cher Esculape, qu'après avoir vécu soixante douze ans avec le corps le plus faible, je dois être fort content de faire mon paquet, partir gaiement, et ne vous pas importuner. Vous aurez raison, mais je ne vous demande que six mois, parce que mes affaires ne peuvent être arrangées que dans ce temps là.

J'ai à peu près la même maladie qui fit dire il y a trois ans que j'étais mort, après avoir été duement confessé et communié. Même mal de gorge, même pesanteur de cervelle, même fièvre. Voicy le parti que j'ai pris.

Un peu de casse qui m'a purgé, sobriété qui me soutient, eau d'orge qui humecte et qui adoucit.

Si la maladie augmente je vous supplie de me dire avec quoi vous me purgeates, je suivrai le régime que vous m'ordonnerez, et je ne jouerai pas la comédie avec Mlle Clairon qui arrive je crois demain.

Si je trépasse je vous prie de confondre la calomnie de ce petit coquin de prêtre écossais Broun, qui dit à tous les Ecossais que je m'applique des reliques pour la fièvre. Je veux bien qu'on sache que je ne m'applique que vos ordonnances.

Je vous supplie d'envoyer un petit mot chez Mr Souchay à votre loisir. Vous savez qu'Esculape rendait quelquefois ses oracles par des billets cachetés.

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'on veut que je vous l'envoie et que je n'attende pas à demain. Mais rien ne presse je voudrais seulement savoir ce que c'est que certaine bouteille que vous me donnates quand on craignait inflammation. Vale et me ama.

¹ Arch. Tronchin, 166, f^o 13. De la main de Wagnière, sauf le dernier alinéa qui est de celle de Voltaire. — Fragmentairement publié dans *Théodore Tronchin*, 157.

2. VOLTAIRE VU PAR JEAN HUBER.

L'exposition organisée à la Bibliothèque publique et universitaire à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Voltaire a groupé des pièces provenant de plusieurs collections genevoises. Les portraits gravés d'après les tableaux et dessins de Jean Huber, tirés du Musée d'Art et d'Histoire, de la Bibliothèque publique et universitaire, de la Classe des Beaux-Arts, du portefeuille Maillart-Gosse récemment acquis par la Société auxiliaire du Musée et de quelques collections privées, se sont trouvés ainsi réunis pour la première fois. Il a paru intéressant d'en dresser le catalogue et d'en donner ici la description.

La description de chaque pièce est suivie de l'indication de la collection où s'en trouve un exemplaire. On a indiqué en outre les références aux notices de Desnoiresterres (*Iconographie voltairienne*, Paris, 1879) et aux reproductions données par Daniel Baud-Bovy (*Peintres genevois*, tome I, Genève, 1903), Paul Chaponnière (*Voltaire chez les calvinistes*, Genève, 1932) et André Maurois (*Voltaire*, Paris, 1935).

1. *Echappée de vue de Fernex.*

- a) Voltaire en buste dans un œil de bœuf, de profil à droite, portant bonnet. Au-dessous à droite: *Huber delinea vit a^{no} 1763*. 125 × 120 mm. (Coll. Martinet).
- b) Le même sujet. Titre: *échappée de vue de Fernex calquée sur un des Tableaux de Mr. Huber qui / sont a Petersburg*. 157 × 145 mm. (MAD, CBA).
- c) Le même sujet. Titre: *calqué sur un Tableau de Mr Huber* (et ajouté à la pointe sèche): *d'après nature*. 167 × 149 mm. (MAD, Coll. Maillart).
- d) Contre-épreuve du précédent. 167 × 149 mm. (MAD, BPU, CBA, Coll. Maillart).
- e) Le même sujet, la main droite visible. Exemplaire rogné. (Coll. Maillart).
- f) Le même sujet. Titre gravé à la pointe sèche: *Vue au levant de Fernex calqué sur un Tableau de Mr Huber*. 178 × 148 mm. (Coll. Martinet).
- g) Contre-épreuve du précédent. 177 × 148 mm. (Coll. Maillart).
(Desnoiresterres, p. 31; Maurois, p. 80.)

2. *Esquisse d'après nature faite à Fernex en 1769.*

- a) Voltaire de trois quarts à gauche dans un médaillon posé sur un socle portant l'inscription: *Esquisse / d'après nature / faite à Fernex en 1769*. 198 × 145 mm. (MAD, BPU).
- b) Etat plus poussé de la même planche. 200 × 145 mm. (Coll. Maillart).

- c) Le même sujet, avec jabot de dentelles. 199 × 145 mm. (MAD, Coll. Maillart).
(Desnoiresterres, p. 31.)

3. *Le vieux malade de Fernex tel qu'on l'a vu en 7^{bre} 1777.*

- a) Voltaire de face, en bonnet, un gourdin à la main. Au fond, paysage avec cheval broutant. Titre: *Le Vieux Malade de Fernex tel qu'on l'a vu / en 7^{bre} 1777.* 200 × 152 mm. (Coll. Maillart).
b) Le même sujet, faiblement gravé, sans nuages, portant la même lettre. 194 × 157 mm. (BPU).
c) Le même sujet, sans la lettre. Au fond, chevaux et vaches. 191 × 140 mm. (MAD).
d) Le même sujet, sans la lettre. Au fond, femme et vaches. En outre, ombre allongée de Voltaire. 190 × 143 mm. (MAD).
e) Le même sujet, sans la lettre. Au fond, vaches et personnages. A gauche, arbre. 191 × 141 mm. (MAD, Coll. Maillart).
f) Contre-épreuve du précédent. 190 × 142 mm. (MAD, Coll. Maillart).
(Desnoiresterres, p. 89; Baud-Bovy, p. 65; Chaponnière, p. 64).

4. *Voltaire en pied.*

Voltaire de trois quarts à gauche, les mains écartées. 179 × 135 mm. (MAD. — La BPU possède une esquisse à la main de cette gravure).
(Desnoiresterres, p. 94; Baud-Bovy, p. 65.)

5. *L'homme unique à tout âge.*

- a) Voltaire de profil à droite, chapeau sous le bras, large perruque, habit de ville, appuyé sur une canne. Au fond, paysage. Au-dessous à droite: *Paris, 1778 C.* (Cassin?). 175 × 138 mm. (MAD, CBA).
b) Le même sujet, avec touffe d'herbes au premier plan à droite. 182 × 134 mm. (Coll. Martinet).
c) Le même sujet, avec touffe d'herbes et ciel gravé. Au-dessous à droite: *Paris 1778.* 180 × 138 mm. (CBA).
d) Le même sujet, de profil à gauche. Au-dessous à gauche: *Paris 1778 C.* 173 × 138 mm. (MAD, CBA, Coll. Maillart).
e) Le même sujet, de profil à gauche, surmonté d'une couronne d'étoiles et du titre: *L'homme immortel.* Au-dessous à gauche: *... der Pinx.* Titre: *M. DEVOLTAIRE. / Dessiné le jour de son Couronnement à la Représentation d'Irene. / A Paris chez le Dru Rue de la Huchette vis à vis le Taillandier.* 179 × 133 mm., sans la lettre. (Coll. Muriset).
(Desnoiresterres, pp. 94-95.)

6. *Visite de M^{lle} Clairon à Fernex.*

- a) Voltaire à genoux, soutenu par son secrétaire, faisant face à M^{lle} Clairon, également à genoux. Dans le fond, à gauche: portes, à droite: fauteuil et table. Titre: *Visite de Mademoiselle Clairon, à Fernex.* 138×176 mm. (MAD, Coll. Maillart).
- b) Le même sujet, sans la lettre, les portes du fond à gauche non visibles. 136×179 mm. (Coll. Martinet).
(Desnoiresterres, pp. 49-50; Chaponnière, p. 104).

7. *Voltaire et les paysans.*

Voltaire de profil à droite en bonnet, au milieu d'un groupe de paysans. 273×331 mm. L'exemplaire du MAD porte l'indication manuscrite: « J. Huber f. » et celui de la BPU: « J. Huber ft. aq. f. ». (MAD, BPU, Coll. Maillart). (Desnoiresterres, p. 30; Chaponnière, p. 144.)

8. *Voltaire et ses amis.*

- a) Voltaire de trois quarts à gauche, en bonnet, la main gauche levée, assis à table au milieu de ses amis qui sont numérotés. Au-dessus: *Voltaire et ses amis*. Au-dessous: 1 *Voltaire*, 2 *le Père Adam*, 3 *l'Abbé Mauri*, 4 *d'Alembert*, 5 *Condorcet*, 6 *Diderot*, 7 *Laharpe*. Sur papier blanc, 206×311 mm. (MAD, Coll. Maillart).
- b) La même planche, sur papier rose. 205×311 mm. (MAD).
- c) La même planche, sans aucune lettre, sur papier bleuté. 206×311 mm. (MAD).
- d) La même planche, sans aucune lettre, sur papier bleu. 201×307 mm. (Coll. Maillart). — (Maurois, p. 110.)

9. *La chaste Suzette.*

- a) Deux paysannes accouplant un étalon et une jument, sous les yeux d'une jeune fille conduite par la main par Voltaire et poussée par le père Adam. Au bas de la gravure: *Traité du Sublime* (puis) *Longin*. 211×306 mm. (MAD).
- b) Voltaire, le père Adam et la chaste Suzette au premier plan au centre de la gravure, les chevaux au deuxième plan à gauche. Titre: *La chaste Suzette*. 289×342 mm. (Coll. Maillart).
- c) La même scène retournée, les chevaux se faisant face à droite, deux personnages sur le pas d'une porte à gauche. Au-dessous à gauche, à la main: « Balt. Ant. Dünker. Fn. 311 », à droite: « *Traité du Sublime* pr. Voltaire ». 193×273 mm. (Coll. W. Kundig).



Pl. VII. — J. Huber (1724-1786). Portraits de Voltaire. — « Echappée de vue de Fernex ». Type *d* et type *f*.

10. *Les têtes de Voltaire.*

- a) Trente-cinq têtes de Voltaire, de profil, de face, de trois quarts, coiffées d'un bonnet ou d'une toque. 305×278 mm. (MAD, BPU, Coll. Maillart).
- b) Autre état de la même planche comptant cinquante-deux têtes. 306×274 mm. (MAD).
- c) Trente-cinq têtes de Voltaire munies de petites légendes: « charge qui ressemble, très peu chargé, charge de la tête ci-dessous, patte de velours, un pau mâle, en oiseau, N B, en madonne, au vrai 1761, très peu chargé, 1776, 1778, au vrai, sublimé corrosif, le lever, suposition, Trissotin, Germon, Alvarès, Narbas ». Titre: *Différens airs en 30 Têtes de Mr de Voltaire calquées sur les Tableaux de Mr Huber.* 305×290 mm. (Coll. P. Brazier).
- d) Autre état de la même planche, avec une tête supplémentaire à gauche en haut. 305×290 mm. (MAD, Coll. Maillart).
- e) Cinquante et une têtes de Voltaire. Au-dessous à droite: *d'après une étude de Mr Huber.* Titre: *Tot capita tot sensus.* 324×279 mm. (Coll. Maillart).
- f) Trente-six têtes de Voltaire, aux perruques grossièrement traitées. Titre: *MARIE, FRANÇOIS, AROUET DE VOLTAIRE, | Né au mois de Février 1679, le plus grand Philosophe que la France a possédé il était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi auteur de la Henriade, il mourut en 1778.* Au-dessus du titre, à la pointe sèche: *Gravé à l'eau forte en 1780.* Planche fol. rognée. (Coll. Muriset).
(Desnoiresterres, p. 85; Baud-Bovy, pp. 66-67.)

11. *Le lever du philosophe de Ferney.*

Voltaire au saut du lit, en chemise, enfilant son pantalon tout en dictant à son secrétaire assis à une petite table à droite. Titre sur le bord ovale: *Le lever du philosophe de Ferney.* Au-dessous à gauche: *Du cabinet de Mr Boyer* Au centre: *London Printed for R. Sayer at n° 53 in fleet Street.* A droite: *Canot sculp.* 142×176 mm. (BPU, Coll. Muriset).

(Fait pendant à: *Le Déjeuné de Ferney*, gravé par Canot d'après Vivant-Denon. — Desnoiresterres, p. 27; Baud-Bovy, p. 59; Maurois, p. 100).



ABBREVIATIONS

- BING:** *Bulletin de l'Institut national genevois.*
- BSH:** *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.*
- DHBS:** *Dictionnaire historique et biographique suisse.*
- G:** *Genava, bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève.*
- Les Arts:** DEONNA, *Les arts à Genève des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, 1942. Tome XX de *Genava*, 1942.
- MDH:** *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie*, Genève.
- Pierres sculptées:** DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929. A paru dans *Genava*, tomes IV, 1926 et suiv.
- NA:** *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève.
- SKL:** BRUN, *Schweizer Künstler-Lexikon.*

